

Pour les clients All-in-Fee, une taxe supplémentaire All-in-Fee est facturée annuellement. Cette taxe n'est pas indiquée sur le décompte.

Vous êtes suivi(e) par :
Max Muster (+352 XXX XX XX)

Max Muster
2, Rue Muster
1930 Luxembourg

Max Muster
Portefeuille de client 50.XXX.XXX.XXX
Compte courant EUR
N° 50.XXX.XXX.XXX
IBAN LUXX XXXX XXXX XXXX XXXX X

Luxembourg, XX. XX. XXXX

Calcul des frais avant la réalisation de votre achat

Numéro de référence : XXXXXXXXXX

Conformément à votre ordre, nous avons calculé pour vous les coûts et les frais accessoires d'après la liste des prix et des prestations valable ce jour.

DoCu	UTS XPT-JPY/UBSW 09/17			
	N° de valeur Telekurs : -	Durée de vie : 17 jours		
	ISIN : -			
2'000'000.00	Cours	XPT/JPY 100.00	EUR	1'694'200.00
			EUR/CHF	1.1805

Frais liés aux transactions	EUR	3'388.40	0.20 %
Commissions de service de la banque	EUR	3'388.40	0.20 %
Frais de service dus à des tiers/administrations	EUR	0.00	0.00 %
Coût du produit	EUR	0.00	0.00 %
Frais réguliers	EUR	0.00	0.00 % p.a.
Commissions de service de la banque	EUR	0.00	0.00 % p.a.
Frais de service dus à des tiers/administrations	EUR	0.00	0.00 % p.a.
Frais totaux¹ déduits du placement la première année :	EUR	3'388.40	0.20 % p.a.
Tous les ans à partir de la deuxième année :	EUR	0.00	0.00 % p.a.
¹ Les frais totaux se composent des frais liés aux transactions et des frais réguliers. Les libéralités et le coût implicite du produit ne sont pas pris en compte.			
Coût implicite du produit par an	EUR	0.00	0.00 % p.a.
Libéralités en provenance ou en faveur de tiers	EUR	0.00	0.00 %

Notification sans signature

Si les frais réels ne sont pas connus, ils sont estimés, notamment d'après les valeurs enregistrées lors de transactions conclues précédemment. Le montant des frais réellement décomptés peut différer plus ou moins du montant des frais estimés, en fonction de la complexité de la transaction.

Le montant des frais prévus peut encore évoluer après avoir été établi. En particulier, les frais engagés indépendamment de la transaction susmentionnée ne sont pas pris en compte (par exemple une commission forfaitaire occasionnée dans le cadre d'un conseil en placements). En outre, seuls les frais de service ayant un rapport direct avec la transaction d'achat ou de vente concernée sont pris en compte. Les frais de service d'une transaction d'achat correspondent approximativement aux frais de service d'une transaction de vente correspondante.

Sur votre demande, nous vous ferons parvenir une liste détaillée des frais prévus. Pour toute question, votre conseiller clientèle se tient à votre entière disposition.

Les coûts et les frais accessoires liés aux services d'investissement et aux services auxiliaires respectent notre brochure de prix. Nous nous réservons le droit de modifier cette brochure à tout moment. Si vous le souhaitez, nous vous enverrons une version actualisée de cette brochure par voie électronique ou sur papier. Pour ce faire, veuillez vous adresser à votre conseiller clientèle.